CONSEIL DE QUARTIER
VIEUX-QUÉBEC–CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

Procès-verbal de la première assemblée de 2018 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline Parlementaire, qui a eu lieu **le lundi 12 février 2018**, au pavillon du gymnase de l'École des Ursulines, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mmes	Renée Lamoureux	Administratrice
	Nicole Podeur	Trésorière
	Francine Rivard	Administratrice
MM	Pierre Baillargeon	Administrateur
	Gilles Gaumont	Administrateur
	Laurent Généreux	Secrétaire
	Gilles Piché	Administrateur
	Alain Samson	Président

Membre sans droit de vote

M.	Jean Rousseau	Conseiller municipal

ABSENCE :

M.	Pierre Landry	Administrateur

AUTRES PARTICIPANTS :

M.	Denis Bergeron	Service de l'interaction citoyenne
Mmes	Caroline Houde	Conseillère en urbanisme, Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées ci-haut, 8 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée (Note : information quant à la non-tenue de la rencontre du 8 janvier - réf : non-accès à la salle)

18-01-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

18-01-02 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion
Modification de zonage visant le 4 rue Carleton

18-01-03 Présentation du Programme de lutte contre les graffitis

18-01-04 Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2017

- Adoption
- Affaires découlant des procès-verbaux :

18-01-05 Fonctionnement du conseil d'administration

5.1 Plan d'action 2015-2017
5.2 Initiative Vision : rapport de la rencontre du 12 février avec la Ville
5.3 Consultations publiques à venir :
<u>À venir</u>

a) Hébergement touristique conjointement avec le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste – 28 février 2018 : **Collège O'Sullivan, 840, rue Saint-Jean, 19 h « CONFIRMÉ ». Résolution (date, lieu et questions)**
b) Rencontre de travail en amont (mars) portant sur les dossiers suivants : 1) Îlot Saint-Louis-de-Gonzague; 2) 1147, rue Saint-Vallier Est; 3) 8 rue Mc William. **À déterminer**
c) Séance de travail du conseil à huis clos portant sur un amendement de zonage : **15 mars, 18 h 30 – Café Smith « Sujet à approbation » Café Smith**
d) Présentation en amont du dossier Café Smith par le requérant **à 19 h 10 le 15 mars « Sujet à approbation »**
e) Maison Béthanie – **Dossier fermé et réglé**
f) Place de Paris (marché satellite) **« À déterminer »**

18-01-06 Trésorerie

- **État des revenus et des dépenses, prévisions budgétaires**
- **Paiement secrétaire de rédaction**
- Facture à payer, frais de représentation
- **Résolution facture pour la séance de travail du 18 décembre**

18-01-07 Point d'information du conseiller municipal

18-01-08 Période de questions et de commentaires du public

18-01-09 Rapport des délégations et autres participations des membres du conseil d'administration (caractères gras)

- **Table de concertation du Vieux-Québec : Aucune réunion de prévue**
- **Comité Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec : suivis**
- **Comité de vigilance des activités portuaires CVAP (comité de**

Mme Suzanne Verreault) : suivi de la rencontre du 1er février

- **Prochaine rencontre : 22 février**
- **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**
  - **Prochaine rencontre : 16 février 2018**
- Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
- Comité Table de concertation vélo des conseils de quartiers : suivi de la résolution adoptée portant sur les besoins du quartier (ajouts de 2 résolutions à adopter)

18-01-10 Suivi, si requis (caractères gras) des dossiers du conseil d'administration

- Page Facebook : **Suivi**
- **Comité/Projet compostage : suivis par Mme Renée Lamoureux**
- **Comité hébergement touristique – Airbnb et ++++**
  - **Suivi de la rencontre, comité Ville, du 13 décembre**
    - **Prochaine rencontre : 18 janvier 2018**
  - **Suivi de la rencontre du comité aviseur du 12 décembre, 15 et 29 janvier**
    - **Prochaine rencontre : 19 février 2018**
- Comité offre de loisirs, mise sur pied d'un comité - constitution
- Société de développement commercial du VQ (SDC-VQ) Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)
- Suivi demande ajout horaire piscine Couture
- **Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec**
  - **Résolution mémoire du Regroupement, réf. « Règlement sur la Participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme**
- Suivi du sondage de la Ville besoins d'aménagements Place de Paris

18-01-11 Correspondance

Communications transmises

Communications écrites reçues

2018-01-10 Lettre d'appui – Société de la rivière St-Charles
2018-01-12 Courriel de M. Léonce Naud
2018-01-13 Courriel d'un citoyen – Projet de plaque au parc Notre-Dame-de-la-Garde
2018-01-15 Courriel de Mme Mireille Bonin
2018-01-16 Invitation de Vivre en Ville
2018-01-18 Demande du Collectif Zéro Déchet
2018-01-23 Ça Marche Doc !
2018-01-25 Invitation de l'Université Laval – Table ronde
2018-01-31 Mobilisation Haute-Ville
2018-02-01 Mobilisation Haute-Ville
2018-02-02 SDC du Vieux-Québec
2018-02-06 Ça Marche Doc

18-01-12 Divers (aucun point accepté)

18-01-13 Levée de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée (Note : information quant à la non-tenue de la rencontre du 8 janvier - réf : non-accès à la salle)

M. Alain Samson souhaite la bienvenue aux membres. Il mentionne que la rencontre du 8 janvier dernier a dû être annulée en raison d'un problème relatif à l'accès de la salle où se tiennent habituellement les rencontres du conseil.

18-01-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alain Samson fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉ PAR M. LAURENT GÉNÉREUX, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire adopte l'ordre du jour de l'assemblée, tel que modifié.

18-01-02 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION : MODIFICATION DE ZONAGE VISANT LE 4 RUE CARLETON

Un rapport de consultation publique sera rédigé. Questions, commentaires et opinions des citoyens, de même que recommandations du conseil y seront consignés.

Il a été proposé de Mme Caroline Houde de modifier l'option 2 de manière à inclure le texte mis en italique :

Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11018Hb, *et de modifier la limite de la zone pour venir chercher l'ensemble du terrain qui ne faisait pas partie du projet de règlement*, R.C.A.1V.Q. 320 (4, rue Carleton / Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire)

Comme suite à la proposition de Mme Houde, la recommandation du conseil de quartier a été la suivante :

Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11018Hb, et de modifier la limite de la zone pour venir chercher l'ensemble du terrain qui ne faisait pas partie du projet de règlement, R.C.A.1V.Q. 320 (4, rue Carleton / Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire)

18-01-03 PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES GRAFFITIS

Mme Véronique Pressé, conseillère en culture, loisirs et vie communautaire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, explique le contexte de l'élaboration du plan de gestion des graffitis de la Ville, qui sera déployé en quatre ans. Elle rappelle aux membres que les graffitis sont une sorte d'art urbain, tantôt légal, tantôt illégal. Elle ajoute que la superficie totale des graffitis a augmenté dans la plupart des quartiers centraux lors des dernières années.

Le quartier du Vieux-Québec a connu une augmentation de 30 % en un an et occupe la 6e place sur 9 quartiers.

Mme Véronique Pressé parle du profil des graffiteurs ainsi que des caractéristiques des endroits propices à faire l'objet d'art urbain illégal.

La Ville, qui veut améliorer sa gestion du phénomène de graffitis, a élaboré un plan comprenant huit orientations, elles-mêmes inspirées de deux axes, l'intervention et la sensibilisation, ainsi que de trois facteurs contribuant à l'apparition de l'art urbain : la cible, l'occasion, la motivation.

Pour prévenir les passages à l'acte, et sensibiliser la population, la Ville entend :

1. Sensibiliser et responsabiliser les citoyens, notamment au moyen d'une page Web ainsi que d'outils pour les aider à agir lorsqu'ils constatent l'apparition d'un graffiti.

2. Recenser les graffitis illégaux, avec l'aide des citoyens, pour mieux cibler ses territoires d'intervention.

3. Nettoyer rapidement et systématiquement les graffitis dans la ville pour contrer les risques de récidives et inviter les citoyens à faire de même. Des trousses seront d'ailleurs prêtées aux citoyens, dans certains commerces locaux, pour qu'ils puissent nettoyer eux-mêmes les œuvres d'art urbaines illégales.

4. Aménager les espaces urbains pour freiner le phénomène (plantation de vigne sur les murs problématiques, installation de caméras et de lumières, etc.)

5. Appliquer la loi de manière plus rigoureuse et augmenter la surveillance policière dans les secteurs les plus problématiques.

6. Promouvoir l'art urbain, entre autres en développant des projets d'art urbain qui embelliront la Ville.

7. Mettre à la disposition des artistes des murs où ils pourront s'exprimer légalement. La Ville prévoit d'ailleurs mettre en place trois murs légaux dès 2018 (Îlot Fleuri, Parc Victoria, boulevard Charest Est). C'est le chantier urbain *Grafficité* assurera la gestion, l'entretien, la surveillance ainsi que la promotion de ces lieux.

8. S'assurer à l'application efficace du plan de mise en œuvre.

Un comité a été formé pour réfléchir à l'encadrement de la réalisation de murales.

M. Pierre Baillargeon se demande si le secteur sous le pont Samson est ciblé par *Grafficité*. Mme Véronique Pressé mentionne que *Grafficité* ne s'occupera que des lieux privés. La Ville entend s'allier à une entreprise privée pour

nettoyer les espaces qui lui appartiennent. Elle explique toutefois que la municipalité veut se concentrer sur les endroits les plus fréquentés, pour le moment, de manière à enrayer le sentiment d'insécurité que les graffitis génèrent chez certains citoyens.

Mme Francine Rivard s'interroge quant à la raison qui motive l'augmentation de 30% des graffitis en un an dans le Vieux-Québec. Mme Véronique Pressé pense que le phénomène pourrait être lié aux nombreux propriétaires non-résidents, qui ne s'allient pas avec les entreprises de nettoyage comme *Grafficité*, et qui ne s'impliquent pas dans le nettoyage de leurs bâtiments.

Une citoyenne aimerait savoir à qui elle doit rapporter les actes de vandalisme dont elle est témoin. Mme Véronique Pressé l'encourage à faire de la sensibilisation auprès des propriétaires, ainsi qu'à leur faire connaître les services de *Grafficité*. Elle peut aussi communiquer avec le 311.

18-01-04 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 DÉCEMBRE 2017

- Adoption

Mme Francine Rivard aimerait que quelques modifications soient apportées au point 4.2 du procès-verbal de la rencontre de décembre dernier. Elle suggère de remplacer, au point 4.2, la portion de phrase « au début de l'année 2018 » par « à la mi-novembre 2017 ». Elle mentionne finalement que la rencontre relative à l'initiative *Vision* n'a pas eu lieu le 25 novembre 2017, mais bien le 25 octobre 2017.

RÉSOLUTION 18-01-01
Concernant l'adoption du procès-verbal du 11 décembre 2017

SUR PROPOSITION DE MME FRANCINE RIVARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. GILLES GAUMOND, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2017, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

- Affaires découlant des procès-verbaux :

Aucune.

18-01-05 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Plan d'action 2015-2017

Aucun suivi.

5.2 Initiative Vision : rapport de la rencontre du 12 février avec la Ville

La réunion qui était planifiée avec la Ville le 12 février 2018 a été annulée et

reportée. Une rencontre de travail aura toutefois lieu le 26 ou le 27 février prochain.

5.3 Consultations publiques à venir

À venir

a) Hébergement touristique conjointement avec le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste – 28 février 2018 : **Collège O'Sullivan, 840, rue Saint-Jean, 19 h « CONFIRMÉ ». Résolution (date, lieu et questions)**

M. Denis Bergeron distribue aux membres le guide du participant à la consultation de la Ville en lien avec l'hébergement touristique.

RÉSOLUTION 18-01-02
Concernant la tenue de consultation publique sur l'hébergement touristique

Considérant la tenue prochaine de consultations publiques concernant l'hébergement touristique.

Considérant que les conseils de quartiers intéressés pourront tenir des consultations publiques sur l'hébergement touristique.

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉ PAR M. LAURENT GÉNÉREUX, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire tiendra une telle consultation publique conjointement avec le conseil de quartier de St-Jean Baptiste le 28 février à 19h au Collège O'Sullivan. Le conseil autorise le président Alain Samson à entreprendre toutes les démarches, avec les intervenants concernés (Ville etc.), permettant de réaliser cette consultation. Le conseil demande également que cette consultation soit réalisée avec le support technique et financier de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

b) Rencontre de travail en amont (mars) portant sur les dossiers suivants : Îlot Saint-Louis-de-Gonzague; 1147, rue Saint-Vallier Est; 8 rue Mc William.
À déterminer

Une rencontre de travail en amont des futures consultations publiques aura lieu au mois de mars prochain. Cette rencontre ne sera pas publique. Elle servira à présenter aux membres du conseil les différents dossiers sur lesquels ils devront éventuellement se prononcer.

c) Séance de travail du conseil à huis clos portant sur un amendement de zonage : **15 mars, 18 h 30 – Café Smith « Sujet à approbation »**

M. Alain Samson explique que les membres du conseil pourraient être appelés à participer de plus en plus fréquemment à des rencontres préparatoires aux consultations publiques.

M. Denis Bergeron rappelle aux membres qu'ils devront modifier la date de leur prochaine assemblée ordinaire, étant donné que la rencontre au sujet du Café Smith aura lieu, comme elle, le 15 mars prochain.

RÉSOLUTION 18-01-03
Concernant la modification de la date de l'assemblée ordinaire du conseil et la tenue d'une séance à huis clos

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉ PAR M. LAURENT GÉNÉREUX, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire :

1. Modifie exceptionnellement la date de sa prochaine rencontre, qui devait avoir lieu le 12 mars prochain, mais qui se tiendra plutôt le 15 mars 2018, à 19 h.

2. Tienne une séance de travail à huis clos, le 15 mars 2018, à 18h30.

Adoptée à l'unanimité

d) Présentation en amont du dossier Café Smith par le requérant **à 19 h 10 le 15 mars « Sujet à approbation »**

e) Maison Béthanie – **Dossier fermé et réglé**

Le promoteur de maison Béthanie a accepté la réglementation non modifiée de la Ville. Le dossier est conséquemment réglé.

f) Place de Paris (marché satellite) **« À déterminer »**

Le projet de la Place de Paris sera bientôt présenté aux membres du conseil, possiblement lors de la saison estivale.

M. Gilles Piché se demande si le marché satellite pourrait être installé à un autre endroit que celui qui doit présentement l'accueillir, du moins temporairement.

18-01-06 TRÉSORERIE

- **État des revenus et des dépenses, prévisions budgétaires**

Au début de décembre, le solde du compte du conseil était de 567$.

M. Denis Bergeron, à la question de M. Alain Samson, mentionne que le montant de la subvention du conseil a été demandé en fonction du solde du compte du conseil au 31 décembre 2017.

- **Paiement secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-01-04
Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse 2h30 et en application de la résolution CA-15-03;

SUR PROPOSITION DE MME NICOLE PODEUR, DÛMENT APPUYÉ PAR M. GILLES PICHÉ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 100 $ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier du 12 février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

- Facture à payer, frais de représentation
- **Résolution facture pour la séance de travail du 18 décembre**

RÉSOLUTION 18-01-05
Concernant le remboursement pour les frais de repas pour la réunion de travail du 18 décembre 2017

Considérant la résolution 17-11-51 adoptée le 11 décembre 2017 autorisant la tenue d'une rencontre de travail le 18 décembre 2017 afin de poursuivre les discussions et travaux concernant divers dossiers et documents du conseil et de servir un repas sur les lieux de la rencontre et autorisant, à cet effet, de réserver un montant maximal de 200 $ pour défrayer, sur présentation des pièces justificatives requises, les coûts des repas offerts aux membres du conseil d'administration

SUR PROPOSITION DE MME NICOLE PODEUR DÛMENT APPUYÉE PAR MME RENÉE LAMOUREUX, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire autorise le paiement de 158,92 $ (pièces justificatives jointes) à M. Alain Samson pour défrayer le coût des repas qui ont été offerts aux membres du conseil d'administration lors de la rencontre de travail du 18 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

18-01-07 POINT D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jean Rousseau fait quelques suivis en lien avec certains documents qu'il a fait parvenir aux membres du conseil.

Déneigement des rues et des trottoirs

M. Jean Rousseau mentionne d'abord que l'enjeu relatif à la qualité de déneigement le préoccupe, notamment parce qu'il reçoit beaucoup de plaintes de la part des citoyens.

Il invite les membres à communiquer avec le 311 lorsqu'ils constatent certains problèmes liés au déneigement.

M. Jean Rousseau pense que la qualité du déneigement des trottoirs laisse à désirer. Il a d'ailleurs entamé une analyse des contrats qui lient la Ville aux

entrepreneurs, et de la machinerie qui est utilisée pour déblayer les rues.

Le conseiller veut finalement connaître la nature des plaintes que reçoit la Ville, à tout le moins ce avec quoi elles sont en lien.

Règlement sur la l'agrile du frêne

M. Jean Rousseau mentionne que des frênes ont été abattus récemment. Pour éviter les surprises, le conseiller a demandé aux entrepreneurs partenaires de la Ville de communiquer avec les citoyens avant d'agir.

Dès que plus de 20 % d'un frêne est atteint par la maladie, il doit être coupé.

D'autres abatages auront lieu au printemps.

Vignettes de stationnement

M. Jean Rousseau constate la surabondance de vignettes relativement aux espaces de stationnement disponibles dans le secteur. En effet, chaque zone propose en moyenne trois vignettes par case (ex. : Z11 – 214 vignettes pour 87 cases).

Le conseiller a demandé à la Ville d'effectuer un recensement des cases de stationnement. Il entend agir pour rétablir la situation.

M. Jean Rousseau veut finalement documenter la tolérance des policiers en lien avec l'utilisation *illégale* des espaces de stationnement les soirs d'hiver.

Mme Renée Lamoureux mentionne que la mobilité préoccupe les résidents du Vieux-Québec, qui aimeraient voir leur quartier mieux desservi par le transport en commun.

M. Jean Rousseau explique que des consultations concernant la mobilité au cœur des différents quartiers, tant piétonne que cyclable, auront bientôt lieu.

M. Laurent Généreux croit, lui aussi, que les circuits d'autobus dans le quartier, bien qu'ils se soient améliorés, pourraient encore être bonifiés.

M. Jean Rousseau explique qu'il est possible d'acheminer des recommandations au RTC.

Selon M. Gilles Gaumond, s'il y avait autant de vignettes que de cases, les citoyens achèteraient, en quelque sorte, leur espace de stationnement.

M. Jean Rousseau partage son avis, mais mentionne que le fait qu'il y ait trois vignettes par case engendre des contraintes parfois difficiles à gérer pour les résidents:

18-01-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Mme Deschênes, directrice générale de la Société de développement

commercial du Vieux-Québec (SDC), mentionne que l'organisation, comme le conseil, travaille à améliorer l'image du quartier.

La SDC est aussi préoccupée par la mobilité, notamment par les passages pour piétons. Elle invite les membres à lui faire part de leurs interrogations et commentaires relativement aux aspects commerciaux du quartier.
L'organisation envisage de demander à la Ville une flexibilité plus grande quant à l'organisation des commerces dans le Vieux-Québec. Possibilité d'ouvrir davantage de crémeries, cafés, microbrasseries et micro distilleries pourraient contribuer au dynamisme du quartier.

À une question de M. Gilles Gaumond, Mme Dêchesnes répond que les restaurateurs ne sont pas censés rédiger leur menu en anglais.

M. Gilles Piché se demande si, depuis la création de la SDC, le sort des commerçants a été amélioré. Mme Deschênes lui répond que la SDC n'a pas le pouvoir de faire diminuer les taxes commerciales, bien qu'il s'agisse de l'une de ses préoccupations principales. L'organisation constate, cela dit, que le quartier est plus dynamique et que les locaux vacants sont en diminution.

18-01-09 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS ET AUTRES PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CARACTÈRES GRAS)

- **Table de concertation du Vieux-Québec : Aucune réunion de prévue**

Une réunion pourrait avoir lieu au mois d'avril.

- **Comité Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec : suivis**

M. Pierre Baillargeon a assisté, lundi dernier, à une réunion du comité qui portait sur le vélo. L'administrateur mentionne que plusieurs éléments contraignent la bonification du réseau cyclable dans le quartier, notamment la non-recommandation de la Ville d'installer des aménagements cyclables sur des routes pavées et la cohabitation difficile entre les vélos et les véhicules dans des espaces restreints comme le sont, la plupart du temps, les rues du Vieux-Québec.

Une réflexion quant à la voie de la rue Saint-Louis qui sera bientôt consacrée à la mobilité douce est, entre autres, en cours.

La Ville pense aménager des stationnements pour les vélos dans la portion intramuros du quartier.

M. Pierre Baillargeon a fait part au comité de son idée de mettre en place des axes cyclables sur les rues de l'Artillerie et d'Auteuil.

- **Comité de vigilance des activités portuaires CVAP (comité de Mme Suzanne Verreault) : suivi de la rencontre du 1er février**

Le comité en est actuellement à réviser ses règlements généraux et fait le tour de ses suivis habituels.

À la demande de Mme Francine Rivard, M. Alain Samson se renseignera quant à l'état du projet relatif au bassin Louise.

Prochaine rencontre : 22 février

- **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**

Prochaine rencontre : 15 février 2018

- Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

- **Comité Table de concertation vélo des conseils de quartiers : suivi de la résolution adoptée portant sur les besoins du quartier (ajouts de 2 résolutions à adopter)**

Deux résolutions ont été adoptées lors de la dernière rencontre des membres de la Table de concertation vélo des conseils de quartiers. M. Pierre Baillargeon les présente au conseil.

RÉSOLUTION 18-01-06
Concernant la réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018

RAPPELANT que pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable d'ici 2021, la Ville de Québec doit aménager 18 km de voies cyclables par année;

RAPPELANT qu'en 2016, la Ville de Québec n'a ajouté que 9 km au réseau cyclable;

RAPPELANT qu'en 2017, la Ville de Québec s'était engagée à ajouter 20,4 km au réseau cyclable, mais que la réalisation de 8,2 km a été reportée à l'année suivante en raison de soumissions jugées trop élevées de sorte qu'à la fin de l'été, seulement 12,2 km avaient été réalisés;

RAPPELANT que, pour combler le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo, la Ville de Québec devrait aménager 32,8 km au cours de l'été 2018;

RAPPELANT que le maire de Québec s'est engagé à ce que les projets reportés soient complétés pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018;

RAPPELANT ÉGALEMENT que le maire de Québec s'est engagé à compléter

une vingtaine de kilomètres de pistes additionnelles pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018;

SUR PROPOSITION DE M. PIERRE BAILLARGEON DÛMENT APPUYÉ PAR M. LAURENT GÉNÉREUX, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec Cap-Blanc :

- SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin;

- INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.

TABLEAU 1: Kilomètres de voies cyclables, Vision des déplacements à vélo

Année	Objectif	Réalisés	Retard
2016	18 km	9 km	9 km
2017	18 km	12,2 k	5,8 km
2018	18 km		
2019	18 km		
2020	18 km		
Total	90 km	21,2 km	14,8 km

Le vote est demandé. Le résultat est :

7 favorables, 1 abstention

Adoptée à la majorité.

RÉSOLUTION 18-01-07
Concernant le système de vélo partage pour la Ville de Québec

CONSIDÉRANT que des centaines de villes nord-américaines, européennes et asiatiques ont implanté des systèmes de vélos en libre-service avec succès dans les dernières années.

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service répondent aux besoins d'une partie de la population, notamment ceux qui n'ont pas d'espace sécuritaire ou facilement accessible pour ranger leurs vélos à domicile, ceux qui ne veulent pas avoir à posséder ou entretenir un vélo, ceux qui craignent le vandalisme ou le vol, etc.

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service encouragent le transport actif pour les trajets de courtes ou moyennes distances, et ce, pour des trajets pouvant être faits entre deux points sans obligation de retour à la station de départ.

CONSIDÉRANT qu'il est important de favoriser les déplacements à vélo qui contribuent à la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent à une

meilleure santé de la population qui pratiquent les transports actifs.

CONSIDÉRANT que certains systèmes de vélo-partage ont une portion de leur flotte avec assistance électrique, et que ce type de système est particulièrement bien adapté à une ville avec dénivelé important comme Québec.

CONSIDÉRANT l'intérêt suscité par l'installation temporaire d'une station de vélos libre-service à assistance électrique par une entreprise québécoise dans Saint-Roch durant l'été 2017.

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélo-partage complètent l'offre déjà offerte par des locateurs de vélos à plus long terme (demi-journée ou journée).

CONSIDÉRANT qu'il existe un grand nombre d'opérateurs de ce type de système qui sont intéressés à implanter des réseaux de vélos en libre-service en partenariat public-privé avec des villes.

CONSIDÉRANT qu'il existe également des opérateurs de vélos sans stations d'attache qui déploient leurs flottes de vélo dans plusieurs villes, sans contribution monétaire de la ville hôte.

CONSIDÉRANT que le concept de réaménagement du stationnement d'Expo-Cité montre une station de vélos électriques à l'entrée de la rue Jalobert.

SUR PROPOSITION DE M. PIERRE BAILLARGEON DÛMENT APPUYÉ PAR M. GILLES GAUMOND, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline Parlementaire

RECOMMANDE que la ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système dans la ville de Québec, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte électrique.

RECOMMANDE que la ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales. Notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnements autorisés pour ces flottes de vélos, la robustesse du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système.

Adoptée à l'unanimité.

18-01-10 SUIVI, SI REQUIS (CARACTÈRES GRAS) DES DOSSIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Page Facebook : **Suivi**

- **Comité/Projet compostage : suivis par Mme Renée Lamoureux**

  Le projet, qui a été adapté en fonction de la saison hivernale, va bon train.

- **Comité hébergement touristique – Airbnb et ++++**

M. Alain Samson invite les membres du conseil à participer à une formation pour les animateurs et secrétaires d'atelier. Mmes Renée Lamoureux et Nicole Podeur, ainsi que MM. Laurent Généreux et Gilles Gaumond aimeraient y assister. M. Alain Samson leur fera parvenir les renseignements relatifs à cette activité.

M. Alain Samson propose que la discussion concernant ce dossier ait lieu le 19 février prochain.

Suivi de la rencontre, comité Ville, du 13 décembre
Prochaine rencontre : 18 janvier 2018

La rencontre du 18 janvier a été annulée, puis reportée au 17 février prochain. Le premier projet du guide du participant a été déposé.

Suivi des rencontres du comité aviseur du 12 décembre, 15 et 29 janvier

M. Alain Samson fait part que le comité s'est réuni à trois reprises depuis le dernier conseil d'administration. Lors des rencontres du 12 décembre et du 15 janvier, divers enjeux, problématiques et pistes de solutions ont été discutés. De plus, il a été convenu de demander à la Ville d'aider les quatre conseils de quartier à tenir des consultations dites participatives. À cet égard, deux réunions de travail ont eu lieu avec la Ville les 21 décembre et 30 janvier. Une séance de travail aura lieu le 19 février prochain avec les membres des quatre conseils de quartier visés pour la préparation des consultations du 28 février et du 1er mars, entre autres, la formation des responsables et secrétaires d'atelier.

M. Alain Samson présente aux membres les questions communes aux quatre conseils dont une exclusive à notre conseil. C'est aussi le cas pour les trois autres conseils impliqués. Mme Francine Rivard mentionne que la question pourrait intégrer l'ensemble du quartier. M. Laurent Généreux est d'accord avec elle. Il pense que les gens nuanceront s'ils considèrent que certaines parties du territoire sont plus problématiques.

M. Gilles Gaumond propose d'ajouter à la question la mention *selon votre secteur*.

M. Laurent Généreux propose que les membres du conseil tiennent une rencontre de travail pour discuter du sujet. M. Samson propose une rencontre de travail dans les prochains jours avec les propositions de questions. Un représentant du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste sera invité.

Pour se préparer à la consultation, les membres devront avoir lu le document concernant le scénario des soirées de consultation.

Prochaine rencontre : 19 février 2018
Formation et préparation pour les consultations des 28 février 1er mars.

- Comité offre de loisirs, mise sur pied d'un comité – constitution

- Société de développement commercial du VQ (SDC-VQ) Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)

- Suivi demande ajout horaire piscine Couture

- **Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec**

  Résolution mémoire du Regroupement, réf. « Règlement sur la Participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme

  M. Alain Samson présente aux membres la résolution du regroupement des conseils de quartier relative à l'adoption du mémoire qu'il a acheminé aux membres. Il précise que les délais de rédaction du document étaient très courts.

  RÉSOLUTION 18-01-08
  Concernant la signature du mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme

  ATTENDU qu'une rencontre du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec s'est tenue le 11 décembre 2017;

  ATTENDU que douze conseils de quartier étaient représentés à cette rencontre;

  ATTENDU que les administrateurs des conseils de quartier présents ont discuté du projet de règlement provincial portant sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme et ont présenté leurs positions respectives;

  ATTENDU que lors de cette rencontre, il a été débattu et convenu par les administrateurs présents du contenu d'un mémoire à être acheminé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'ici le 2 janvier 2018 au plus tard;

  ATTENDU que le mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec a été partagé avec les administrateurs de notre conseil de quartier et que ceux-ci en ont pris connaissance;

  ATTENDU que les administrateurs du conseil de quartier du Vieux-Québec–

Cap-Blanc–Colline Parlementaire sont en accord avec l'esprit, les orientations et les recommandations contenus dans le mémoire visé par la présente;

ATTENDU que la résolution 17-06-26 adoptée par le conseil le 8 mai 2017 relativement au « Renouvellement d'appui au Regroupement des conseils de quartier- position contre l'abolition du pouvoir référendaire projet de loi 122 » et qui, notamment, permettait au président du Conseil à poursuivre son travail de collaboration et d'appui aux démarches du Regroupement des conseils de quartier de la ville de Québec.

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON APPUYÉE PAR MME FRANCINE RIVARD, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline Parlementaire appuie et autorise le président du Conseil d'administration à avoir signé le mémoire rédigé par le Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

- Suivi du sondage de la Ville besoins d'aménagements Place de Paris

18-01-11 CORRESPONDANCE

Communications transmises

Aucune.

Communications écrites reçues

2018-01-10 Lettre d'appui – Société de la rivière St-Charles
2018-01-12 Courriel de M. Léonce Naud
2018-01-13 Courriel d'un citoyen – Projet de plaque au parc Notre-Dame-de-la-Garde
2018-01-15 Courriel de Mme Mireille Bonin
2018-01-16 Invitation de Vivre en Ville
2018-01-18 Demande du Collectif Zéro Déchet
2018-01-23 Ça Marche Doc !
2018-01-25 Invitation de l'Université Laval – Table ronde
2018-01-31 Mobilisation Haute-Ville
2018-02-01 Mobilisation Haute-Ville
2018-02-02 SDC du Vieux-Québec
2018-02-06 Ça Marche Doc

18-01-12 DIVERS

Aucun point n'est soulevé.

18-01-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée se fait à 22 h 41.

_____

Alain Samson, président